

INDUSTRIE.

Extrait du *Fanal*, journal belge, du 25 mars 1841.

NOUVEAU MOYEN DE NETTOYER LES FORMES D'IMPRIMERIE.

Nous nous empressons de faire part aux imprimeurs de la nouvelle invention de M. de Rotterdam, qui vient de trouver un nouveau procédé de nettoyage des caractères ainsi que des gravures. Son procédé, aussi simple qu'économique, présente de grands avantages. Il est facile de voir que l'usage des caractères d'imprimerie provient du frottement des brosses; de plus, les ouvriers l'augmentent en se servant de la potasse du commerce, qui contient beaucoup de sables et de matières étrangères.

L'emploi de la potasse, dite de commerce, pour nettoyage de caractères, n'est pas suffisant, car, en examinant la composition de l'encre d'imprimerie et connaissant les propriétés chimiques et physiques de ces corps, il est facile de prévoir que même la potasse caustique, dite potasse à la chaux et à l'alcool, est encore insuffisante sans un intermédiaire mécanique, plus encore quand on se sert de la potasse de commerce, carbonate de potasse, mêlé de cendres de bois, de sables et d'autres matières impropres pour cet usage.

M. de R., par son procédé, supprime l'emploi de brosses dans les nettoyages de caractères; de plus, les agents chimiques dont il se sert à cet effet présentent plus d'économie que celui dont on a fait usage jusqu'à présent; mais la chose la plus essentielle, c'est que son procédé, par la suppression de brosses, préserve les caractères de la destruction rapide, et par cela augmente le prix des ouvrages.

Nous devons nous féliciter que cette invention ait pris naissance en Belgique, car depuis plusieurs siècles qu'on fait usage de l'imprimerie, on n'a pas pu trouver le moyen de supprimer les brosses.

Extrait de *la Revue Scientifique de Paris*, janvier, 1842.

Nous avons rendu compte dans notre numéro de novembre 1841 d'une découverte fort utile de M. de Rotterdam, ingénieur civil, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures de Paris, découverte relative au lavage des formes d'imprimerie, en signalant à l'inventeur quelques perfectionnements à introduire dans son appareil; l'un de ces perfectionnements a été adopté par lui, à savoir, le remplacement de l'articulation à boule par un tube flexible. M. de Rotterdam adopte également notre robinet unique double, mais il imagine aussi une combinaison simple dans le cas où l'imprimeur peut disposer d'un jet isolé d'eau pure dans son établissement. C'est ainsi qu'il a opéré chez M. Fournier, imprimeur à Paris.

La pompe qu'il a disposée dans cet atelier ne fournit que la potasse épurée, et le lavage à l'eau s'opère séparément. L'imprimerie Royale a fait examiner ce système, et paraît disposée à l'adopter.

Nous recommandons aux Imprimeurs la très utile et importante découverte de M. de Rotterdam—On peut voir par les extraits que nous donnons, et surtout par celui tiré de la *Revue Scientifique de Paris*, combien elle fut appréciée en Europe, puisque, après expérience, elle fut adoptée par l'Imprimerie Royale de France—Nous pouvons d'autant plus nous féliciter de cette découverte, que nous avons l'avantage d'avoir à Montréal l'inventeur lui-même. M. de Rotterdam est, au service du gouvernement anglais, associé en qualité de chimiste à M. Logan, notre savant géologue—M. de R. est établi no. 40, Grande Rue St. Jacques, et nous sommes sûrs, est disposé à donner à ceux qui s'adresseront à lui, toutes les explications nécessaires à l'usage de son excellent procédé de lavage des formes d'imprimerie, comme aussi sur toutes autres matières qui se rapportent à son art.

ETATS-UNIS.

Extrait du *Courrier des Etats-Unis*.

La chronique parlementaire de Washington de mardi avait pour fait saillant le rapport du comité des affaires étrangères auquel avait été référée la résolution conjointe votée dans la chambre des représentants en faveur de l'incorporation du Texas aux Etats-Unis. Le rapport présenté par M. Archer conclut

contre la résolution dont il propose le rejet, ainsi que celui de toutes les pétitions analogues, en déclarant inconstitutionnelle l'intervention de la chambre dans une question dont la solution n'appartient qu'aux deux corps de l'état auxquels a été réservé le droit exclusif de la négociation et de la ratification des traités. L'annexion du Texas n'est donc, dans ce rapport, repoussée que par vice de forme. Un seul membre du comité, M. Buchanan, n'a point partagé la manière de voir de la majorité, et il publiera probablement un contre-rapport exposant les vues de sa minorité. Mais on ne doute pas que les conclusions de M. Archer ne soient adoptées par le sénat. Le pauvre Texas ne sera donc pas plus heureux dans ce second assaut que dans le premier, et il est à craindre pour ses amis que cette fois il reste à jamais sur la place. Il est difficile d'admettre, en effet, que l'annexion puisse de longtemps se recruter une majorité des deux tiers dans le sénat. Pour que cette majorité succédât à la minorité actuelle, il faudrait un revirement de front, une volte-face complète dans les rangs sénatoriaux. Cela ne saurait être fait avant deux ans, c'est-à-dire, avant que de nouvelles élections aient modifié partiellement la composition actuelle du sénat. Deux ans de sursis pour l'annexion texienne équivalent à un enterrement définitif, à moins que quelque démonstration populaire ne vienne jeter dans la balance sénatoriale le poids d'une de ces volontés menaçantes auxquelles on résiste peu dans les gouvernements républicains.

Une pareille démonstration n'est pas probable en ce moment; elle n'est pas impossible, pourtant, si l'on réfléchit au courroux légitime qu'éprouveront les partisans de l'annexion en voyant le vœu national, le fruit de leur dernière victoire électorale, violé, tenu en échec par la tenace opiniâtreté de quelques sénateurs enveloppés dans leurs passions et leur immobilité. M. Polk, le vainqueur de la dernière campagne présidentielle, le mandataire des annexionnistes, ne se résignera pas non plus facilement, on doit le croire, à voir son mandat, et le principal événement destiné à illustrer son règne quadriennal, escamotés annulés, par l'entêtement des *patres conscripti*. Mais s'il n'est pas impossible que l'énergie de M. Polk et l'influence de son nouveau cabinet arrachent un vote en faveur de l'annexion, il leur sera plus difficile, nous le croyons, d'amener le gouvernement actuel du Texas à courir les risques d'un nouveau traité exposé à un nouveau rejet.

Cette question du Texas est grosse de difficultés et de troubles à venir pour l'Union américaine, nous en faisons la prédiction. Les destinées de la race anglo-saxonne sur le continent américain ont certaines voies si visiblement tracées par les mains de la providence, qu'il y a autant de folie à vouloir arrêter le cours de ce torrent qu'à en régler, à en mûler la marche que doit s'appliquer la sagesse des hommes d'Etat. Les temps d'arrêt gagnés par les faiseurs de dignes ne feront qu'exposer l'esprit public à des débordements d'autant plus violents et plus désastreux qu'ils auront été comprimés plus long-temps. Si la preuve de cette vérité n'était écrite dans toutes les pages de l'histoire politique et sociale de l'humanité, nous pourrions en retrouver l'indice dans ce qui vient de se passer au sujet du territoire de l'Oregon.

La solution de ce procès territorial occupe l'esprit public, aux Etats-Unis, depuis quelques années. Son heure a sonné; cela devait être évident pour tous les hommes d'Etat. Des négociations ont été entamées avec l'Angleterre et cette dernière puissance a eu la sottise de ne pas se décider à une transaction. Aussitôt que l'impuissance des négociateurs a été connue, l'intervention publique s'est substituée à la diplomatie. Un bill signifiant à l'Angleterre la fin de l'occupation conjointe du territoire en litige, et déclarant, d'ici à un an, sa colonisation armée, a été voté d'emblée par une grande majorité dans la chambre. Si ce bill est sanctionné par le sénat, et cela n'est point improbable, la force sera appelée à décider ce que n'a pu résoudre la raison. Aussi les amis de la paix se préoccupent-ils vivement de ce bill de l'Oregon. Avec tous les amendements conciliateurs qu'il a subis, il leur paraît menaçant et gros d'une guerre qui a été reculée, il est vrai, mais rendue inévitable, si d'ici là le péril n'est point conjuré. Cela est vrai. Mais à qui la faute? Il est des questions d'intérêt public qui, une fois soulevées, veulent une solution; à toute attente il faut un terme, et la politique qui tend toujours à reculer n'arrive qu'à un résultat, en pareils cas, c'est de s'exposer à mieux sauter.

NAISSANCES.

En cette ville, le 10 du courant, la Dame de M. Thomas LeBlanc a mis au monde un fils.

Le 5 du courant, la dame de J. J. Nesbitt, écuyer, de cette ville, a mis au monde un fils.

DECES.

En cette ville, jeudi, 13 du courant, à 6 heures du matin, au domicile de M. Jean-Baptiste Belle, père, Joseph Belle, épouse d'Antoine Desjardins, âgée de 67 ans.

Au village de Laprairie, samedi dernier, le huit du courant, à l'âge de 57 ans, Dame Magdeleine McGulpin, épouse de M. Antoine Dupré, huissier.

À la Rivière du Loup, le 5 du courant, en la demeure de Dame L. L. Augé, après une courte maladie, Delle, Martine Lemaire Augé âgée de 25 ans et 5 jours.

Au même lieu, le 6, M. Benjamin Dubé, âgé de 80 ans.

Au couvent des Saints-Apôtres, à Rome, le 16 décembre dernier, à l'âge avancé de 81 ans, Messire JEAN-BAPTISTE THAYENET membre de la congrégation de St. Sulpice, à Paris. Ce digne prêtre que plusieurs citoyens de cette ville ont eu l'avantage de connaître, aimait à répéter souvent aux voyageurs canadiens qui le visitaient dans la ville éternelle, qu'il avait vécu vingt-trois ans et vingt-trois jours en Canada.—(Mélanges.)

LES INSURGÉS CANADIENS,

ou

ROMANCE DE 1837-38.

ESQUISSE DE MŒURS

ET

NOUVELLE HISTORIQUE.

L'AUTEUR de l'ouvrage, dont la publication s'annonce sous le titre ci-dessus, ne fait aucune promesse; car il ne veut pas attirer les reproches de ses concitoyens en trompant leur attente après leur avoir promis "mer et monde."

Il n'a donc pas recours à l'impression d'un Prospectus: charlatanisme littéraire qui expose l'individu qui s'en rend coupable, à une poursuite pour vouloir obtenir de l'argent sous de fausses prétentions.

L'ouvrage reposera donc sur ses propres mérites; c'est pourquoi la publication s'en fera par feuilletons, afin que ceux qui voudraient bien y souscrire puissent le discontinuer s'ils le jugent à propos. Cette manière de le publier facilitera sa circulation par les malles et autres voies par lesquelles des livraisons ne sauraient parvenir.

Des listes vont être immédiatement mises en circulation pour recueillir les noms des personnes qui désireraient prendre un exemplaire de l'ouvrage, dont le 1er feuilleton paraîtra sous peu. Ces listes seront aussi déposées chez les libraires et dans les salons publics à Montréal et à Québec, ainsi qu'aux bureaux de poste dans les principales campagnes du Bas-Canada.

L'ouvrage sera publié par feuilletons de 16 pages chacun, in 8o; et pour le prix de 6d. chacun.

Montréal, 15 février 1843.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de quatre piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevons pour ce journal des annonces, avis divers, etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soularl, écrivain.....	Québec.
L. G. Duval, écrivain.....	Trois Rivières.
L. V. Sicotte, écrivain.....	St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écrivain.....	Vaudreuil.
L. A. Olivier, écrivain.....	Berthier.
L. G. DeLorimier, écrivain.....	L'Assomption.
P. L. LeToucheux, écrivain.....	Rivière Chambly.
Frs. Caron, écrivain.....	Amherstburg.
H. de Ronville, écrivain.....	Sorel.
H. F. Marchand, écrivain.....	St. Jean.
Tancrède Sauvageau, écrivain.....	Laprairie.
F. X. Valade, écrivain.....	Terrebonne.
Col. A. C. Taschereau, écrivain.....	D'Eschambault.

LOUIS O. LE TOURNEUX,

Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

MONTREAL.

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON.